Date de publication : 15/12/2023

Envoyé en préfecture le 15/12/2023
Reçu en préfecture le 15/12/2023
Publié le
ID : 085-200059079-20231214-D01_12_2023-DE

DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 14/12/2023

COMMUNE DE SEVREMONT
Numéro interne de l'acte :

Objet : D01.12.2023 - DOMANIALITE - AUTORISATION DE SIGNATURE DES ACTES NOTARIES

NOMBRE DE MEMBRES
En exercice : 27
Présents : 18
Pouvoirs : 5
Nombre de suffrages : 23

Date de convocation
05/12/2023

Date d'affichage
05/12/2023

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le :
../../....

et publication du :
../../....

L'an deux mil vingt-trois, le quatorze décembre, à dix-neuf heures, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. ROY Jean-Louis.

Etaient présents :
Mme BERNARD Anita, M. BERNARD Ludovic, Mme BITEAU Alexandra, M. CLAIRGEAUX Eric, M. CORNUAU Albert, M. DESNOUHES Laurent, Mme GUICHETEAU Magalie, M. GUILLOTEAU Bernard, M. HERITEAU Antoine, Mme JOLY Véronique, Mme LUMET Anne-Claude, M. MARTINEAU Bernard, Mme RAVAUD Céline, Mme ROCHAIS Marie-Odile, M. ROY Jean-Louis, M. STEENO Nicolas, M. TETAUD Francis, Mme YVAI NURDIN Adeline

Procuration(s) :
Mme CHARRIER Emilie donne pouvoir à Mme GUICHETEAU Magalie, Mme DUBIN Nathalie donne pouvoir à M. DESNOUHES Laurent, M. LANOUE Nicolas donne pouvoir à Mme BITEAU Alexandra, M. RIGAUDEAU Christian donne pouvoir à M. MARTINEAU Bernard, M. SCHMUTZ Alain donne pouvoir à M. GUILLOTEAU Bernard

Etai(ent) absent(s) :
Mme RANTIERE Charlène

Etai(ent) excusé(s) :
Mme BLOUIN Anaïs, Mme CHARRIER Emilie, Mme DUBIN Nathalie, M. LANOUE Nicolas, Mme LUMINEAU Catherine, M. PASQUEREAU Johann, M. RIGAUDEAU Christian, M. SCHMUTZ Alain

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : M. CLAIRGEAUX Eric

Objet : D01.12.2023 - DOMANIALITE - AUTORISATION DE SIGNATURE DES ACTES NOTARIES
Monsieur le Maire rappelle que, dans le cas d'acquisitions ou de cession de biens, le Conseil Municipal lui donne pouvoir pour signer les actes notariés correspondants. Cela signifie qu'en son absence, aucun autre élu ne peut signer ces actes notariés.

Il propose au Conseil Municipal d'autoriser, en son absence, Bernard MARTINEAU, 1er adjoint, à signer les actes notariés relatifs à des acquisitions ou des cessions validées par le Conseil Municipal. En l'absence de Bernard MARTINEAU, 1er adjoint, cette autorisation de signature reviendrait à Nathalie DUBIN, 2ème adjointe.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité des présents et représentés, les propositions de Monsieur le Maire.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

Le Secrétaire de séance,
Eric CLAIGEAUX

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à SEVREMONT
Le Maire, Jean-Louis ROY

MAIRIE DE SEVREMONT
85700